

Calendrier de collecte des matières résiduelles 2022

Mars							Avril						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5						1	2
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30

INFO-MUNICIPALE



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX - BUREAU MUNICIPAL

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h30 au 16h30, Vendredi : FERMÉ

Personnel :

Directrice générale :	Chantal Tremblay	418-775-6485, poste 2350
Employé municipal :	Marc-André Migneault	581-246-4429
Inspecteur en urbanisme :	Jean-Philippe Quimper	418-775-6485, poste 2353
Agent en milieu rural :	Renaud Bisson-Dion	418-775-8445, poste 2203 rbissondion@mitis.qc.ca (418) 732-6684
Coordonnatrice en loisirs :	Josy-Anne Bérubé	
Agent en vitalisation :	VACANT	



MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS

70, chemin Kempt
Grand-Métis (Québec) G0J 1Z0
Téléphone (418) 775-6485, Télécopie (418) 775-3591
Courriel : grandmetis@mitis.qc.ca

Site internet : <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>

MARS 2022

Municipalité de Grand-Métis

Chantal Tremblay,

Directrice générale / greffière-trésorière

FIER PARTENAIRE DU



PARC RÉGIONAL
DE LA RIVIÈRE MITIS

Informations diverses

❖ PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL :

La municipalité de Grand-Métis vous informe que la prochaine réunion ordinaire du conseil municipal aura lieu *le 7 MARS 2022* à 19h00 au bureau municipale.

❖ BACS DISPONIBLES :

Des bacs pour les ordures et le recyclage sont disponibles à la Municipalité au coût de 90.00\$ et pour le compostage au coût de 20.00\$. Pour en réserver un, communiquez au bureau municipal au 775-6485.

❖ RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

Les règlements municipaux sont accessibles sur le site internet de la municipalité au <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>

ENREGISTREMENT DE LICENCES POUR CHIENS.

Les documents relatifs à l'enregistrement de votre ou vos animaux de compagnie sont disponibles, ci-dessous. Merci de prendre connaissance des informations importantes suivantes:

- Le propriétaire d'un chien doit remplir un formulaire au coût de 20 \$ par chien plus 5\$ pour ceux qui n'ont pas de médailles, et ce, au meilleur de sa connaissance;
- Le propriétaire peut acheminer son formulaire par courriel à : grandmetis@mitis.qc.ca ou par la poste;
- Le propriétaire peut y joindre des photos de son chien;
- Le paiement peut se faire par *Accès D Desjardins*, en argent comptant ou par chèque;

Les formulaires d'enregistrement d'un chien sont disponibles au bureau municipal et sur le site internet.

SENSIBILISATION SUR L'ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE DES ARMES À FEU AUPRÈS DE LA POPULATION DE GRAND-MÉTIS

Des verrous de pontet sont présentement disponibles au bureau municipal au coût de 5\$. Ce verrou protégera contre l'usage non autorisé des fusils, des carabines et des armes de poing. Pour réserver votre verrou de pontet, communiquez au bureau municipal au (418) 775-6485.

VOS ÉLUS

Marc-André Larrivée, maire

Suzie Ouellet, conseillère siège no. 1

Philippe Carroll, conseiller siège no. 2

Jocelyn Fournier, conseiller no. 3

Lucienne V. Ouellet, conseillère no. 4

Jacques Vachon, conseiller no. 5

Anne-Marie Martel, conseiller no. 6

PRÉDICTION DES MARÉES – MARS 2022

POINTE-AUX-CENELLES (Sainte-Flavie)

Jour	Heure	Hauteur (m)									
01	00:59	3.2	08	23:45	1.1	17	01:34	3.3	25	00:41	1.1
01	06:53	0.6	09	06:22	3.2	17	07:31	0.7	25	07:22	3.4
01	13:18	4.1	09	12:55	1.2	17	13:49	3.8	25	14:19	1.0
01	19:47	0.4	09	18:51	2.5	17	20:04	0.6	25	20:13	2.6
02	01:45	3.4	10	00:27	1.3	18	02:08	3.5	26	01:57	1.3
02	07:41	0.4	10	07:18	3.0	18	08:08	0.5	26	08:43	3.3
02	14:03	4.2	10	14:11	1.4	18	14:24	3.9	26	15:48	1.1
02	20:27	0.3	10	19:52	2.3	18	20:35	0.4	26	21:39	2.6
03	02:27	3.6	11	01:24	1.5	19	02:43	3.7	27	03:29	1.3
03	08:25	0.3	11	08:30	2.9	19	08:47	0.4	27	10:09	3.4
03	14:45	4.2	11	15:43	1.5	19	15:01	3.9	27	17:03	1.0
03	21:04	0.3	11	21:16	2.2	19	21:08	0.4	27	22:58	2.7
04	03:06	3.7	12	02:48	1.6	20	03:19	3.9	28	04:51	1.1
04	09:08	0.2	12	09:52	2.9	20	09:28	0.3	28	11:21	3.6
04	15:26	4.0	12	16:58	1.4	20	15:40	3.8	28	18:00	0.8
04	21:38	0.4	12	22:44	2.3	20	21:42	0.4	28	23:07	3.0
05	03:43	3.7	13	04:21	1.5	21	03:58	3.9	29	05:53	0.8
05	09:50	0.3	13	11:04	3.0	21	10:11	0.3	29	12:17	3.8
05	16:06	3.7	13	17:51	1.2	21	16:22	3.6	29	18:45	0.6
05	22:10	0.5	13	23:44	2.5	21	22:19	0.5	30	00:13	3.0
06	04:20	3.7	14	05:26	1.4	22	04:38	3.9	30	06:03	0.8
06	10:32	0.4	14	11:56	3.2	22	10:58	0.4	30	12:34	4.0
06	16:45	3.4	14	18:31	1.1	22	17:08	3.3	30	19:11	0.5
06	22:41	0.7	15	00:27	2.6	22	22:59	0.7	31	01:08	3.2
07	04:57	3.6	15	06:10	1.2	23	05:24	3.8	31	06:59	0.6
07	11:14	0.6	15	12:42	3.5	23	11:51	0.6	31	13:28	4.2
07	17:24	3.1	15	19:20	1.0	23	17:59	3.0	31	20:01	0.3
07	23:12	0.9	16	01:01	3.0	23	23:44	0.9	01	02:01	3.7
08	05:36	3.4	16	06:53	0.9	24	06:16	3.6	01	08:10	0.3
08	11:59	0.9	16	13:13	3.6	24	12:56	0.9	01	14:22	3.9
08	18:05	2.8	17	19:34	0.7	24	18:59	2.8	01	20:30	0.5

AGENT OU AGENTE EN VITALISATION

Description du mandat :

Sous l'autorité du comité intermunicipal de Padoue, Grand-Métis et Saint-Octave-de-Métis, la ressource devra travailler pour rendre nos milieux plus attractifs et rayonnants.

Elle devra; travailler en comité pour les trois municipalités, accompagner les municipalités et les organismes pour faciliter, stimuler et réaliser différents projets structurants, soutenir les démarches et projets qui seront mis de l'avant par les municipalités et les organismes locaux de celles-ci, et travailler au besoin comme chargé de projet afin de concrétiser certaines actions. De plus, la ressource devra travailler pour concerter les organismes ainsi que planifier et mettre en place une démarche de mobilisation de la population à propos du développement.

Profil :

- Formation universitaire dans un domaine approprié (développement régional, science sociale, etc.) ou expérience professionnelle pertinente;
- Connaître la suite office;
- Posséder une voiture et un permis de conduire valide;
- Être disponible en dehors des heures normales de bureau.

Personnalité : être autonome, structuré, responsable, dynamique, avoir du leadership, un bon sens de l'écoute et d'analyse, créatif et ponctuel.

Conditions du poste :

- entre 20 et 35 heures/semaine
- Horaire variable selon les besoins du poste
- Lieu de travail : municipalités de Grand-Métis, Padoue, Saint-Octave-de-Métis et télétravail si applicable.
- Salaire : établi selon les compétences du candidat retenu

Date limite pour postuler : le 15 février 2022

Envoyez votre curriculum vitae par courriel ou par la poste à :

Mme Chantal Tremblay grandmetis@mitis.qc.ca, 70 chemin Kempt, Grand-Métis (Qc), G0J 1Z0

Seul les candidats retenus seront contactés.

Les entrevues se tiendront dans la semaine du 14 février.

Date d'entrée en fonction : 7 mars 2022

OFFRE D'EMPLOI

RECHERCHE EMPLOYÉ(E) EN AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET EN ENTRETIEN DES TERRAINS À TEMPS PARTIEL

En tant qu'employé en aménagement paysager et en entretien de terrain, vous aurez pour tâches d'effectuer la plantation, la transplantation et la propagation de plants et de semis d'arbustes, de plantes et de fleurs. Vous devrez également entretenir les jardins et les aménagements : fertiliser, amender, tailler les haies, émonder les arbres, arroser les plantes et les fleurs, autres tâches régulières ou périodiques d'entretien. Réalisation également de différents projets d'aménagement paysager pour la municipalité.

Période de travail : mai à octobre, salaire à discuter

Pour information : Chantal Tremblay, Tél. : (418) 775-6485, courriel : grandmetis@mitis.qc.ca

Le Mot vert du mois – « Comment réduire nos déchets? »

Bonjour à vous,

Un Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) est un outil de planification régional menant à la réalisation des objectifs collectifs de réduction des déchets. Ce plan doit être révisé tous les 7 ans en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement*. En raison du partage d'infrastructures et de ressources actuelles et futures, il a été décidé pour La Matapédia et La Mitis de faire un PGMR conjoint pour la période 2023-2029.

Adopté le 13 octobre 2021, le projet de PGMR conjoint 2023-2029 de ces MRC propose des objectifs régionaux de réduction des déchets de 15% (passant de 395,50 kg/hab. à 355,95 kg/hab.) en ciblant 3 priorités d'actions locales :

1. Maximiser le détournement de l'enfouissement de la matière organique sur l'ensemble du territoire par l'amélioration de la performance de tous les secteurs.
2. Optimiser la gestion municipale des matières résiduelles en entamant une réflexion sur la synergie locale et la cohérence territoriale.
3. Être à l'affût afin de saisir les opportunités d'économie circulaire et d'innovations pouvant s'appliquer ou se développer sur la réalité du territoire.

Afin d'atteindre ces objectifs, 44 mesures sont proposées telles que la lutte au gaspillage alimentaire, la promotion du concept « Zéro Déchet », des activités d'information et éducation dans les écoles et terrains de jeux, etc.

C'est là que vous entrez en action! Nous avons besoin de votre avis sur ce projet de PGMR, sur la gestion des matières résiduelles actuelles et futures dans La Matapédia et La Mitis sur comment atteindre nos objectifs de réduction des déchets! Pour vous entendre, nous vous proposons 3 activités à participer en tout ou en partie :

- Une assemblée de consultation publique virtuelle le mardi, 5 avril 2022, 19h00 via les liens suivants (aucune inscription requise) au www.ecoregie.ca/PGMR ou sur notre page Facebook www.facebook.com/RITMRMatapediaMitis
- Un sondage en ligne ou par téléphone disponible du 16 février au 13 avril 2022 via le www.ecoregie.ca/PGMR ou par téléphone au 418 775-8445, poste 1138.
- Dépôt d'un mémoire jusqu'au 13 mai 2022 par les citoyens, organismes et commerçants intéressés à l'adresse courriel matresi@mrcmatapedia.qc.ca ou par document papier à l'une des deux MRC.

Pour plus d'information concernant le PGMR, rejoignez-nous par téléphone au 418 775-8445, poste 1138 ou à consulter le www.ecoregie.ca/PGMR. À la prochaine!

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles



Site web : www.ecoregie.ca

Courriel : matresi@mitis.qc.ca

Tél. : 418-775-8445, poste 1138

COMMUNIQUÉ

Distribution de plants d'arbres

Le mois de mai est le *Mois de l'arbre et des forêts*, grâce au projet de l'Association forestière bas-laurentienne offrant aux municipalités la possibilité de planter des arbres sur le territoire de la Mitis, la Municipalité de Grand-Métis veut vous faire profiter de cette possibilité et vous invite à venir chercher votre plant d'arbre et ce, **gratuitement**.

Voici les variétés d'arbres qui sont offerts (selon disponibilité):



Bouleau jaune
Érable à sucre
Érable rouge
Pin rouge
Pin blanc

Quantités limitées, sous la formule : premier arrivé, premier servi. Aucune réservation ne sera prise, il faut être présent à l'activité qui ne durera que la journée et l'heure mentionnées.

Quand : Samedi le 21 mai 2022

Heures : entre 9 h et au plus tard 12 h

Où : Salle municipale de Grand-Métis

Beau temps, mauvais temps, toute la population de Grand-Métis est invitée à venir chercher son arbre et contribuer ainsi à la sensibilisation pour l'environnement.

Semaine de relâche 2022

Dans le cadre de la semaine de relâche, des trousseaux d'activités seront distribués aux jeunes de l'école primaire des *Cheminots-des-Quatre-Vents*. Celles-ci sont composées de suggestions et matériel de bricolage, d'activités, de la promotion des événements ainsi que de quelques surprises.

Vous trouverez aussi dans les prochaines pages quelques activités qui auront lieu durant la semaine. Rendez-vous sur la page *Facebook* du *Service des loisirs intermunicipal* pour avoir tous les détails.

Sentier Mitiwee

Les loisirs de Price et de Grand-Métis travaillent présentement sur l'organisation d'une randonnée en raquettes dans la semaine de relâche. Surveillez la page *Facebook* du *Service des loisirs intermunicipal* afin de connaître tous les détails.



Disco Patins

L'Association Sportive de Padoue organise un disco patins le jeudi mars prochain de 19 h à 20 h 30.

Cette soirée sera animée par Mathieu Lavoie



3

Activité plaisir d'hiver – Jardins de Métis

L'événement *Plaisirs d'hiver* est de retour aux Jardins de Métis, **le dimanche 6 mars, de 12 h à 16 h**. Le site sera accessible aux visiteurs qui auront l'occasion de découvrir la beauté des jardins l'hiver. Comme chaque année, des sentiers seront balisés et un circuit vous sera proposé afin de pouvoir pratiquer aisément la raquette (le ski de fond ne sera pas permis). Un sentier un peu plus long et un peu plus sportif mènera à l'embouchure de la rivière Mitis.

Selon la météo et les mesures sanitaires en vigueur, l'événement pourrait être reporté ou annulé.

L'événement se précisera au cours des prochaines semaines.

Consultez notre site internet jardinsdemetis.com et suivez-nous sur les réseaux sociaux.



Jean-Christophe Girard Lemay

Les contribuables de la municipalité de Grand-Métis ont jusqu'au 1^{er} mai 2022 pour faire des réclamations suite à des bris causés par le déneigement sur les chemins municipaux : Rang 2 des Écossais, Chemin Kempt, chemin de l'Anse-des-Morts, Chemin Pointe-Leggatt. Les demandes doivent être faites par écrits et adressées à la municipalité de Grand-Métis.

Mots Mêlés Pays du monde Niveau Expert

E S F J M Q R U S S I E J B B
L T B R A K H Q S W V D B E U
R C A B A B U L G A R I E S A
B V E T R N F I Y J Y A E P U
P F G B S E C J A P O N G A S
O I Y L V U S E A U O B R G T
R N P R Z H N I D X L P E N R
T L T P R H A I L T S H C E A
U A E C K M H S S T D G E S L
G N H S U Z D O K A L P Z E I
A D A Y T H A I L A N D E J E
L E K L X O G D F K V Z U I A
Q F O G R O Y A U M E U N I Z
U I G B D A L L E M A G N E U
A E F Z S E N E G A L Y B W J

Allemagne	Australie
Bresil	Bulgarie
Egypte	Espagne
EtatsUnis	Finlande
France	Grece
Japon	Portugal
RoyaumeUni	Russie
Senegal	Thailande

L'instant présent
with ♡ by cadeau maestro

ONGLET LOISIR INTERMUNICIPAL

Message de la coordonnatrice en loisir intermunicipal

L'hiver approche déjà à sa fin. Plusieurs remerciements s'imposent! Merci aux responsables de nos patinoires et tous ceux qui ont mis la main à la pâte afin de les aider. Merci aux initiateurs de projet comme l'équipe de Padoue pour le sentier de raquettes, Marylaine Castonguay pour les soirées feux à la patinoire de Saint-Octave-de-Métis et Maxime Richard-Dubé pour le Carnaval de Saint-Octave-de-Métis.

Soirées sportives

Le comité profite de la semaine de relâche afin de relancer les soirées sportives. Nous vous invitons à une soirée ballon-balai le lundi 28 février à 19 h à la patinoire de Saint-Octave-de-Métis.

Nous vous invitons à aller suivre la page *Facebook* **Comité sportif intermunicipal** afin de tout savoir sur les activités qui seront offertes.

Vous pouvez également communiquer avec Guillaume Pelletier au 418 509-0106 ou Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684 et avoir plus d'information.



Cercle des fermières de Saint-Octave-de-Métis

Malgré la pandémie, les fermières ont continué de travailler fort. Tapis, catalognes, linges à vaisselle et bien plus ont été confectionnés. Le *Cercle des fermières* a aussi travaillé sur le réaménagement du local. La prochaine rencontre mensuelle aura lieu le 9 mars à 19 h au *Centre Récréatif de Saint-Octave-de-Métis*. Pour information, communiquez avec Marie-Paule Turbide au 418 775-1454.

Fabrique de Saint-Octave-de-Métis

Voici les dates des messes pour le mois de mars :

Dimanche le 6 mars : 1^e dimanche du carême

À l'intention de M. Gonzague et Mme Alfrédine Roy, par Denis Roy.

Dimanche le 20 mars messe anniversaire de Louissette Pitre par Léonard Migneault.

Vendredi le 11 mars messe à la *Maison Octavie* avec Jean-Baptiste.



Programmation

Relâche 2022



27 février – 18h30

« La tribu qui pue »

5 à 12 ans

1^{er} mars – 10h

La ferme de la Haute-Cour

La vache qui voulait faire sa place

4 à 12 ans

4 mars – 10h

Le petit chevalier qui

défendait son royaume

4 à 12 ans

Inscription requise ! Auprès de Josy-Anne Bérubé

loisirkempt@gmail.com

Contes en ligne

Sentier Mitiwee

Si vous êtes à la recherche d'une activité extérieure, le Sentier Mitiwee, reliant les municipalités de Grand-Métis et de Price est l'endroit tout désigné pour une randonnée en raquettes. Vous pourrez admirer des points de vue épatants. L'accès est possible à partir du stationnement situé à côté des Excavations Léon Chouinard et Fils Ltée, sur la route 234.



Sentier de raquettes – Padoue

Pour les amoureux des sports d'hiver ou tout simplement pour ceux ont la bougeotte, vous serez heureux d'apprendre qu'un nouveau sentier de raquettes et de ski de fond est maintenant accessible à Padoue. Débutant sur le terrain du poste d'eau de la municipalité en avant du Bar L'Entrain, vous pouvez même y stationner votre voiture suivre la voie aménagée. Nous avons la chance d'avoir accès à cet endroit d'évasion dans la beauté et le calme de la nature.

Merci à monsieur Guy Blanchette et sa femme madame Sylvie Audet pour le droit de passage. En plus des généreux propriétaires, plusieurs bénévoles ont mis la main à la pâte afin de dégager et de débroussailler le tracé. Un énorme merci à messieurs Julien Lavoie, Guillaume Paradis, David Bérubé et Michaël Ouellet.

De plus, ce projet n'aurait pu voir le jour sans l'essentielle contribution en temps, en équipements et en entretien de monsieur Gino Paradis et madame Nancy Dionne.



qui

et



Patinoires

La saison des patinoires approche à sa fin. Nous vous invitons à aller profiter des patinoires de Padoue et de Saint-Octave-de-Métis. Suivez les pages Facebook des municipalités afin de connaître les mises à jour. Si les conditions le permettent, la patinoire de Saint-Octave-de-Métis sera ouverte du mardi au vendredi après-midi durant la relâche.

**Gracieuseté de votre Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent
Propulsée par vos travailleurs en loisir de La Mitis !**